



L'alphabétisation est un droit

Learning at work: it's our right • L'apprentissage au travail : c'est notre droit

L'alphabétisation, c'est un droit pour tous. C'est de plus en plus important en milieu de travail pour aider les gens à réussir au travail et dans la vie. L'alphabétisation peut constituer un fondement essentiel pour d'autres activités de formation professionnelle ou scolaire, et c'est un important véhicule d'inclusion et de participation.

Grâce à des accords récemment conclus entre les paliers de gouvernement fédéral, provinciaux et territoriaux, de nouvelles possibilités de financement émergent pour la formation de base en milieu de travail. Les Ententes sur le marché du travail (EMT) transfèrent des fonds et déplacent la responsabilité de la prestation des programmes de formation du gouvernement fédéral vers les provinces et territoires.

Ces ententes permettent la formation des personnes employées ayant de faibles compétences de base ou n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Il devient ainsi possible de soutenir l'alphabétisation en milieu de travail de façon significative.

Toutefois, les provinces et les territoires agiront-ils face au besoin de formation de base au travail? Le Syndicat canadien de la fonction publique sait que les programmes offerts là où les travailleuses et les travailleurs se trouvent sont efficaces. Les cinq fiches documentaires sur le sujet appuient notre demande au gouvernement d'investir dans les programmes de formation de base en milieu de travail.

Le SCFP a une longue histoire de participation directe à l'alphabétisation au travail, notamment avec son programme national d'alphabétisation établi en 2000. Les membres du SCFP ont tiré avantage des programmes de formation de base en milieu de travail, en particulier les personnes qui avaient peu accès à des possibilités de formation ou qui avaient besoin de cours d'anglais ou de français comme langue seconde. Ces travailleurs et ces travailleuses ont pu acquérir des compétences, s'adapter aux nouvelles conditions d'emploi, développer un intérêt pour l'apprentissage continu et devenir plus actifs au sein de leur syndicat et de leur collectivité.



Le SCFP partage l'engagement du mouvement syndical envers des politiques et des programmes qui garantissent :

- Le droit légiféré d'apprendre, tant pour les personnes qui travaillent que pour les autres
- Une stratégie et un système pancanadiens d'éducation et de formation des adultes qui assure la qualité des programmes et l'égalité d'accès partout au Canada
- Un investissement sérieux des employeurs et des gouvernements dans l'alphabétisation et la formation
- L'intégration de l'alphabétisation dans les programmes de perfectionnement des compétences et les programmes de formation d'apprentis

- Le développement d'une culture d'apprentissage au sein de nos syndicats et de nos milieux de travail

Bien que les provinces et les territoires soient responsables de l'éducation et de la formation, le gouvernement fédéral doit continuer à jouer un rôle en élaborant des politiques et en augmentant le financement destiné à l'alphabétisation.

Qu'est-ce que l'alphabétisation pour le SCFP?

En tant que travailleuses et travailleurs, l'alphabétisation nous donne le pouvoir de :

- développer nos compétences, nos connaissances et notre potentiel au travail, à la maison et dans la collectivité;
- questionner, évaluer, imaginer;
- affirmer nos droits et renforcer notre syndicat;
- agir comme citoyennes et citoyens à part entière et travailler pour la justice sociale.

« Avec ses programmes d'alphabétisation en milieu de travail, le SCFP a créé de nouvelles relations avec des centaines de ses membres. Pour la plupart, il s'agit d'un premier contact avec le syndicat. Notre expérience démontre que les activités d'alphabétisation ne font pas qu'aider les travailleuses et les travailleurs à obtenir une éducation très valide, mais ont aussi des répercussions positives dans leur vie familiale et communautaire. »

Paul Moist, président national, Syndicat canadien de la fonction publique

Alphabétisation et compétences de base

Pour le SCFP, la lecture et l'écriture ne constituent pas une finalité. Pour nous, l'alphabétisation permet de lire non seulement les mots, mais le monde. L'alphabétisation est un outil d'égalité et de changement social, un moyen de faire avancer l'égalité et l'accessibilité.

La plupart des gens s'entendent sur le fait que l'alphabétisation va au-delà de la capacité de lire et d'écrire. Les gens possèdent un éventail de compétences de base – ce n'est pas une liste de compétences parmi lesquelles on peut choisir. Mais il n'y a pas de définition unique de l'alphabétisation. La signification du terme continue d'évoluer au fil des changements économiques, sociaux et politiques.

Parce que certains estiment que le terme « alphabétisation » est négatif, plusieurs autres termes sont utilisés : compétences de base, compétences essentielles, formation de base des adultes ou compétences fondamentales. Nous décrivons l'alphabétisation comme les compétences dont nous avons besoin pour travailler, apprendre et vivre. Les

programmes de compétences de base englobent :

- La lecture
- L'écriture
- Le calcul
- L'utilisation d'ordinateurs
- La communication orale
- L'anglais ou le français comme langue seconde
- Le perfectionnement des compétences en vue d'une accréditation ou d'un retour aux études
- La réflexion critique